

administrateur réseau informatique

Offre n° 0066230100914956

Publiée le 18/01/2023



Synthèse de l'offre

Employeur : MAIRIE DE PIA

18 avenue Maréchal Joffre
66380 PIA

Lieu de travail : PIA

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Date limite de candidature : 19/02/2023

Type d'emploi : Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent

Durée de la mission : 6 mois

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Informatique et système d'information > Architecture, développement et administration des systèmes d'information

Grade(s) recherché(s) : Technicien

Métier(s) : [Administrateur ou Administratrice systèmes et bases de données](#)

Ouvert aux contractuels : Oui ([Art. L332-13 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un remplacement d'un agent. Le contrat proposé est à durée déterminée, dans la limite de la durée d'absence de l'agent remplacé.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Télétravail : Non

Expérience souhaitée : Confirmé

Descriptif de l'emploi :

- Diagnostiquer un dysfonctionnement informatique
- Maintenance informatique
- Suivi et mise en place de nouveaux logiciels
- exploitation et maintenance des équipements du système informatique
- accompagnement des utilisateurs
- gestion du parc informatique, accompagnement et formation des utilisateurs
- recensement des dysfonctionnements et améliorations fonctionnelles

Missions / conditions d'exercice :

Faire fonctionner les différents périphériques
Identifier les pannes
Détecter les virus informatiques
Concevoir des supports pédagogiques
Mise en place de logiciels pour faciliter le travail administratif

Profils recherchés :

Technicien informatique
Administrateur réseau
Programmeur

Contact

Contact : 0468637731

Informations complémentaires :

Envoi des CV et lettres de motivation par mail
carole.campilla@pia.fr

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.
À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.